

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 2

Artikel: Coq ou poule ?
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199831>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de chiffres ! Ça dure depuis un an et ça ne fait que commencer. Jusqu'à ce que les traités soient négociés, approuvés et votés, protectionnistes et libre-échangistes, producteurs et consommateurs ont encore de belles joutes en perspective.

Une autre affaire qui n'est pas encore terminée, mais qui a fait cependant un pas décisif en avant, c'est celle de la percée du Mont-d'Or ou du raccourci Frasne-Vallorbe de la ligne Paris-Lausanne-Simplon. Elle a ceci de caractéristique qu'elle rallie tous les Vaudois sans exception. Aussi la joie n'a-t-elle pas été peu grande dans le canton, le jour où les Chambres fédérales lui ont donné leur adhésion à l'unanimité, moins quelques abstentions de la part des Genevois. Nos bons amis de la cité de Calvin prétendent faire notre bonheur en forant le Jura un peu plus près de chez eux, à la Fauchille. Souhaitons qu'ils aient aussi leur tunnel ; mais qu'ils ne nous empêchent pas de percer le nôtre, qui doit faire vis-à-vis à la grande trouée du Simplon. Il n'est pas question ici de l'équilibre de la mappemonde, comme dans les débats au sujet du niveau du Léman. Fût-elle ajourée comme les arches d'un pont, l'échine calcaire du Jura ne s'effondrerait jamais sur les tours de Saint-Pierre ni sur le pont du Mont-Blanc.

Autant nous sommes unis dans le canton à propos du Frasne-Vallorbe, autant nous l'avons été peu en matière de règlementation du repos dominical. Pauvre défunte loi destinée selon ses promoteurs à faire de nous des anges de vertu, que de vilaines querelles tu déchainas ! Pourquoi ne voulut-on pas de tes bienfaits ? Etais-ce le souvenir des paternelles lois de nos anciens seigneurs et maîtres, la crainte du dimanche anglais, le seul amour de nos aïeux ? Le peuple a-t-il voulu manifester qu'il n'entend pas qu'on fasse son honneur malgré lui ? Qui saura jamais le fin fond de sa pensée ?

Un souvenir nous revient à ce sujet. Il y a quelque vingt ans, nous étions dans une petite ville universitaire d'Allemagne. L'une des choses qui nous frappèrent est que cette cité ne connaissait pas ce qu'on appelle l'heure de police. Du matin au soir et du soir au matin les brasseries y demeuraient ouvertes. Or jamais nous n'avons vu bourgeois plus bourgeois, c'est-à-dire plus rangés, que les habitants de cette ville-là. A dix heures du soir, ils dormaient tous du sommeil du juste. Les seuls consommateurs à qui, passé cette heure, les blondes *Kellnerinnen* servaient encore des chopes, étaient quelques étudiants ou de rares voyageurs. Pourquoi ne pourrions-nous pas nous passer, nous aussi, des règlements sur la fréquentation des auberges et sur tant d'autres choses ?

Le rejet de la loi sur la police du dimanche a été suivi de l'élection des membres du Conseil national et de celle des jurés cantonaux. Faites-vous partie du jury ? Ce n'est pas bien gai, mais on a le plaisir d'entendre le représentant du ministère public et le défenseur de l'accusé vous débiter des choses agréables. « Nous nous félicitons, dit le premier, de voir le jury composé d'hommes aussi intelligents et aussi éclairés, de citoyens qui ont conscience des intérêts primordiaux de la société... » Et l'avocat du prévenu : « Messieurs les jurés, nous avons une trop grande confiance en vos lumières, en votre équité et en votre justice pour douter un seul instant de votre verdict ; vous absoudrez notre client... » Mais, le verdict rendu, le ton change : pour l'une des parties ou parfois pour toutes les deux, les jurés ne sont plus que des idiots qui n'ont rien compris aux questions qu'ils avaient à trancher.

Pour terminer notre petite revue des événements de l'année, nous devrions encore par-

ler du réjouissant regain d'intérêt que l'approche des fêtes du Centenaire a valu, en 1902, aux questions historiques ; de nombre de patriotiques publications, de la fondation de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie. Mais l'espace nous fait défaut.

Il nous en reste tout juste assez pour rappeler que si le rendement du vignoble a été bon à La Côte, moins bon et mauvais ailleurs ; si les pommes et les poires ont été moins rares qu'en 1901, les prunes et les pruneaux ont manqué presque entièrement. Et ça a été une grosse déception pour ceux qui aiment à voir, au jour du Jeûne, les gâteaux garnis de ces fruits-là. Ils n'ont pas jeûné, dans les règles, l'année dernière. Mais peut-être cette privation a-t-elle empêché nombre d'appétitifs de se déclarer. Car vous n'ignorez pas que le docteur César Roux a déclaré dans sa dernière conférence que l'abondance des gâteaux aux pruneaux ne vaut pas le diable pour l'appendice. V. F.

Coq ou poule ?

Il existe, paraît-il, un moyen de reconnaître parmi les œufs ceux qui doivent produire des coqs et ceux qui donneront naissance à des poules.

Le savant qui a résolu cet important problème est parti de ce fait anatomique, démontré, que les os de la femme sont plus lisses que ceux de l'homme, et, après trois années de conscientieuses expériences, il est en mesure d'affirmer :

1^o Que tous les œufs contenant les germes mâles portent des rides sur le plus petit bout.

2^o Que les œufs femelles sont également lisses aux deux extrémités.

A présent, fermières, ouvrez l'œil, et le bon !

Chaque chose en son temps.

Dans la boutique sombre où madame Sophie Bartavel était occupée à peser un demi-kilo de pruneaux, le facteur entra et déposa sur la banque un paquet de correspondance.

Madame Sophie ne quitta pas sa besogne. Elle fit cela soigneusement le cornet, en souriant toujours de son sourire le plus aimable : « Voilà, Madame. — Merci, Madame. — Au plaisir de vous revoir, Madame !... »

Avec un dernier sourire, elle ferma la porte sur la cliente, et alors seulement s'occupa de la correspondance déposée par le facteur. De ses doigts minces et crochus, elle eut vite fait d'aveugle au milieu des journaux et des réclames, une lettre bordée de noir.

— A présent, je m'étonne bien qui est mort à Villars-les-Bois ? murmura-t-elle en ouvrant la lettre. Puis elle appela : « Jules,... Jules, viens voi. »

— On y va, répondit de la cour une grosse voix d'homme, et monsieur Jules, l'aimable époux de madame Sophie, fit son apparition.

— En voilà du nouveau ! fit celle-ci. Le cousin Félix Pichonet qui est mort !

— Oh ! tantôt, répondit posément monsieur Jules... Et qu'a-t-il attrapé ?

— Une purée, je crois. Et on t'invite pour l'ensevelissement.

— Oh ! bien, je pense bien qu'il faudra y aller. Pour quand est-ce ?

— Attends voi, reprit madame Sophie, et elle rouvrit la lettre. C'est pour demain, samedi, à midi. Mais c'est que ça va rudement nous ennuyer, samedi, un jour de marché ; y a pas moyen.

— Non, pas bien, reprit monsieur Jules en se grattant la tête. C'est pas le moment, quand un nouveau concurrent est venu s'établir dans la rue, de s'en aller se royaumer aux enterrements et de laisser son commerce en plan.

— Ecoute, sais-tu quoi ? dit madame Sophie.

Tu iras dimanche faire visite à la cousine Julie, et puis, si elle trouve drôle que tu aies pas été à l'enterrement, tu lui diras que la carte est pas arrivée assez tôt.

— Va qui soit dit, conclut monsieur Jules. Après tout, on s'est jamais tant récrié entre cousins ; je m'en vais pas aller perdre une journée pour lui. Il veut assez s'enterrer sans moi !

Le dimanche matin, dans sa ferme de Villars-les-Bois, la nouvelle veuve, la cousine Julie, constata à son réveil, avec un tant soit peu de vergogne, que depuis longtemps elle n'avait pas si bien dormi. Il faut dire aussi que pendant toute la maladie de son mari, elle n'avait pas été à noce. Déjà pénible quand il était en bonne santé, figurez-vous ce qu'il devait être pendant sa maladie, le vieux Félix ! Gringe et mionne, et exigeant comme pas un, et ma foi la pauvre cousine Julie avait eu bier de la patience avec lui. Il n'y avait du reste qu'une opinion à ce sujet parmi toutes les femmes du village. Et cette bonne opinion s'était encore accrue quand on avait vu la Julie le jour de l'enterrement. Pendant le culte et encore sur le cimetière, elle n'avait pas décessé de pleurer, indifférente à tout ce qui se passait autour d'elle, refusant de manier seulement une morse, et se contentant de répondre à toutes les condoléances : « Mon pauvre Félix ! »

— C'est une pauvre Julie, quand même, disait-on. Elle s'en donne pourtant trop. Il me fait mal de la voir tant terriblement pleurer. Surtout pour ce vieux pelotu de Félix, qui lui rendait la vie au moins assez amère. Si c'était elle, il la pleurerait pas tant. Enfin, on sait que les femmes ont plus de cœur que ces bourié d'hommes !

Ce dimanche matin, donc, la Julie se leva reposée. Elle avait dormi comme un charme.

Elle s'accorda le luxe de rester un moment de plus au lit, toute à la douceur de n'être pas dérangée par les exigences de son vieux Félix. Puis elle se leva. Enveloppée dans ses voiles de deuil, et baissant la tête, elle alla au prêche, où elle continua d'édifier tout le monde par son air recueilli. Après dîner, tout de même, elle se trouva un peu désœuvrée. Que faire de son dimanche après-midi ? Pas moyen d'aller coterger avec les voisins, ça n'aurait pas façons. Impossible d'aller au cimetière, c'était trop vite. La Julie, quand elle eut réduit, s'assit, songeuse, au coin du feu.

« Tout de même, pensait-elle, un triste nouvel-an que je vais avoir, là toute marseule chez moi. L'année passée, comme aujourd'hui, on faisait les bricelets, avec ce pauvre Félix ! Tiens, j'en mangerais bien un, à présent. Je crois bien que ce sera la première fois de ma vie que je passe le nouvel-an sans brevi. »

Pendant ce temps, le cousin Jules Bartavel cheminait d'un bon pas sur la route.

Sitôt qu'il avait pu, pendant la matinée, il avait enfillé son habit noir, mis son bugne, fourré dans sa poche un trinquet de pain et de saucisson, et il s'était émodé. A mi-chemin, à peu près, il s'était arrêté dans un cabaret et avait bu quartette en cassant une croute.

Malgré le beau soleil, le cousin Jules avait quelque chose qui le tracassait. Non pas qu'il regrettait beaucoup le cousin Félix ; mon té, il y avait tant longtemps qu'ils ne se voyaient que de sept en quatorze ; mais il se demandait ce qu'il allait dire à la cousine Julie. Avec un homme, ce serait vite fait, mais ces femmes, on ne sait jamais par quel bout les prendre. Elle allait sans doute se mettre à tchurler, et à faire des vilaines manières. Puis, le cousin Jules n'avait jamais été grand orateur et pourtant il fallait trouver une phrase bien sentie